



Le projet PILLS

Le projet **PILLS** (Pharmaceutical Input and elimination from Local Sources) s'est donné pour objectif de déployer des méthodes et des technologies de purification en vue d'éviter le rejet d'effluents à forte teneur en résidus pharmaceutiques, issus des hôpitaux et autres établissements médicaux, dans les réseaux d'assainissement publics. Les investissements réalisés permettront de créer des stations pilotes au sein d'hôpitaux existants en vue de procéder à une analyse écotoxicologique et de tester des technologies de pointe. Ces résultats seront transférables et procureront des avantages à d'autres régions confrontées aux mêmes défis. Plus d'infos sur : www.pills-project.eu/



N'oubliez pas que les membres du STC et les points de contact sont là pour vous aider !

Vous êtes intéressé par une demande de subvention ?

Tout acteur impliqué dans des problématiques liées au développement territorial peut participer à titre non lucratif au Programme ENO. Le Programme, qui n'est pas limité aux spécialistes, est ouvert à de nombreux acteurs.

Des appels à projets sont organisés deux fois par an (printemps et automne). Pour tout renseignement complémentaire au sujet de ces appels à projets et pour tout conseil aux candidats, consultez le site Internet du Programme : www.nweurope.eu



INTERREG IVB



Nous contacter :

INTERREG IVB NWE
Secrétariat Technique Conjoint

Les Arcuriales
45, rue de Tournai, 6/D • F-59000 Lille, Frankreich
T. +33 3 20 78 55 00 • F. +33 3 20 55 65 95
nwe@nweurope.eu • www.nweurope.eu

Version 2010

Managing Authority



INTERREG IVB

INTERREG IVB

EUROPE DU NORD-OUEST

2007-2013

Investing in Opportunities



L'UE finance la cohésion territoriale

L'Europe du Nord-Ouest (ENO) est une zone de coopération qui regroupe huit pays : la France, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg, l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Irlande et la Suisse. Il s'agit de l'une des zones les plus dynamiques et les plus prospères d'Europe, et elle offre ainsi de véritables atouts territoriaux qui sont de réelles opportunités de développement futur. En même temps, les Etats membres, les régions et villes de la zone Europe du Nord-Ouest se heurtent à des difficultés environnementales, sociales et économiques qui leurs sont souvent communes.

Opportunités et difficultés ne se confinent pas aux frontières. Elles vont au-delà du cadre des gouvernements nationaux et dépassent les frontières administratives. Dans les deux cas, la solution consiste souvent à recourir à une intervention commune. Dans le souci de faciliter ce type d'intervention, l'Union européenne finance des projets portant sur le développement territorial au moyen du **Programme INTERREG IVB ENO**. Ce dernier aide les porteurs de projets à tirer le meilleur de ces opportunités de développement ou à transformer ces difficultés en opportunités de changement. Les projets financés par le Programme contribuent à un développement territorial cohérent, compéti-

tif et durable de la zone Europe du Nord-Ouest. Ils apportent une valeur ajoutée grâce à des partenariats solides qui travaillent en coopération au-delà des frontières.

Le Programme a identifié quatre domaines d'intervention (ou Priorités) pour la période 2007-2013 : **1) l'innovation ; 2) les défis environnementaux ; 3) la connectivité ; 4) la promotion de communautés fortes et prospères**. Fort du succès rencontré lors de la période précédente, le Programme IVB ENO a débuté avec une enveloppe de 355 millions d'euros octroyée par le Fonds européen de développement régional (FEDER), dont la moitié était déjà allouée à la fin de l'année 2009.

En vue d'accueillir et d'aider les porteurs de projets qui souhaitent unir leurs forces autour d'un projet, le Programme propose une structure complète : le Secrétariat Technique Conjoint (STC) et le réseau de Points de Contact (CPs), implantés dans chacun des huit États membres, accompagnent le projet, du processus de développement à sa phase de mise en œuvre. L'Autorité de Gestion a également attribué au STC la mise en œuvre au jour le jour du Programme.



« D'abord, nous devons convenir d'un vocabulaire commun. [...] Aussi, la première phase de notre travail a consisté à constituer un glossaire de telle sorte que tous les partenaires du projet parlent la même langue. »

David Gillain du centre hospitalier universitaire de Liège, partenaire du projet **HDC**. <http://hdc-cooperation.eu>

Coopération transnationale

La transnationalité constitue le premier et le plus important des critères de sélection d'un projet. En effet, c'est l'union qui fait la force des résultats d'un partenariat fort et solide.

Un projet doit impliquer des partenaires issus d'au moins deux pays, dont un doit se situer au sein de la zone de coopération ENO. Assez naturellement, ce seuil minimal est systématiquement franchi, la moyenne se situant à neuf partenaires par projet.

La transnationalité signifie également que tous les partenaires doivent participer activement au projet et en tirer avantage. La coopération transnationale doit s'observer dans toutes les phases du cycle du projet : dans la création, la planification, les investissements, les évaluations et bien évidemment dans la communication.

Quels sont les avantages ?

La coopération transnationale produit des modèles de travail transférables et accélère le processus d'innovation par le partage des connaissances, des bonnes pratiques et des coûts de développement. Les avantages collectifs d'une telle collaboration sont d'une valeur inestimable : les participants acquièrent de nouveaux savoir-faire, mettent en place des méthodes de travail efficaces et renforcent les liens tissés avec les réseaux européens.

La coopération transnationale récompense les organisations bien préparées. Outre le soutien financier apporté par les Fonds structurels de l'UE, la participation à un projet ENO procure de nombreux avantages :

Avantages pour la zone ENO

- *Décisions d'investissement fondées sur une analyse territoriale comparative européenne rigoureuse*
- *Valorisation des atouts territoriaux de nature à favoriser le développement économique*
- *Cohésion renforcée*

Avantages pour votre projet

- *Réduction des coûts de développement et optimisation du temps investi*
- *Optimisation de l'expertise disponible par le transfert des connaissances et des bonnes pratiques*
- *Visibilité médiatique accrue par la dimension européenne*

Avantages pour votre entité

- *Renforcement de capacités, aussi bien pour votre institution que pour votre personnel*
- *Accès aux réseaux et aux marchés européens*
- *Profil européen attirant des professionnels talentueux*

Pleins feux sur les approches innovantes

L'innovation est au cœur des objectifs politiques aux niveaux national et européen de la période de programmation 2007-2013. Dans l'objectif de s'attaquer de front aux problématiques territoriales, le Programme INTERREG IVB ENO a mis l'accent sur les approches innovantes dans toutes les priorités du Programme (dimension transversale), mais a également fait de l'innovation le thème de la priorité n° 1 (se reporter au *Programme opérationnel* disponible sur le site www.nweurope.eu)

Parallèlement, le Programme met en place une approche pilote axée autour d'initiatives stratégiques. Celles-ci constituent une approche innovante du développement de projet. L'objectif général poursuivi par les initiatives stratégiques consiste à

promouvoir le caractère unique de la zone de coopération ENO en mettant l'accent sur la visibilité de projets (ou clusters de projets) prometteurs.

Il existe plusieurs façons de développer des projets stratégiques. L'équipe du STC et les Points de Contact restent à votre disposition pour vous aider au sujet de ces approches pilotes.

Quels résultats sont attendus ?

Les résultats enregistrés par les projets doivent être clairs, définis et mesurables. En d'autres termes, les résultats tangibles, produits par les actions, par des investissements pilotes, par des études d'investissement ou encore par des développements de scénarios, doivent garantir des interventions concrètes, sur site et à long terme.



Fonds Structurels 2007-2013 : Zones de coopération transnationale, Europe du nord-ouest

- Zones de coopération
- Autres zones de coopération